

Stationner votre vélo

Le déploiement de stationnement vélos encourage et sécurise l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens de courtes et moyennes distances.

Des solutions pratiques pour stationner votre vélo en toute sécurité

La Communauté de communes déploie des stationnements vélos devant les équipements du territoire.

La Région des Pays de la Loire met à disposition des abri vélos sécurisés accessibles gratuitement pour tous les usagers de la gare de Savenay, Saint Etienne de Montluc et Cordemais.

Localisez les sites de stationnements en Estuaire et Sillon



Stationnez votre vélo dans l'abri-vélos sécurisé de votre gare, c'est gratuit !



Dans cette rubrique



A vélo

- › LOUER UN VÉLO ÉLECTRIQUE
- › STATIONNER VOTRE VÉLO
- › LES CIRCUITS ET RÉSEAUX CYCLABLES

ESTUAIRE ET SILLON
Communauté
de Communes

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ESTUAIRE ET SILLON**

2 Boulevard de la Loire - CS7024
44260 Savenay

HORAIRES :

Accueil du public du lundi au vendredi
9h00 > 12h30
13h30 > 17h00